Département
Haute-Saône
Arrondissement
VESOUL
Commune
Soing-CubryCharentenay

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt et un, le 8 juin, le Conseil Municipal de la commune de Soing-Cubry-Charentenay s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. PIERRE Didier, Maire, pour la session ordinaire du mois de juin.

Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents :14

Etaient présents : MM. PIERRE D- GLAUSER M - FIGARD X -VOITOT JL-MORAND L- CHALMIN T GIRARDET H -BARBEROT J-MILLOT JF – SEYLLER R –PETIT C-- CHEVALIER S - ROUSSEL N - ROBERT G

Convocation du 21/05/2021 C.R. affiché le 11/06/2021 Absente excusée : GILLET Martine

Le Maire.

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Monsieur CHEVALIER Sébastien ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

ORDRE DU JOUR

- RPQS
- Décision modificative pour paiement de factures
- ONF : façonnage et chablis
- Demande DETR et plan de financement Garage des pompiers
- Etude hydrogéologique de la source : convention de délégation avec Grandecourt
- Camping : régie, embauche et tarifs
- Concessions de cimetière
- Remplissage piscines
- Convention dépôt bois ancienne décharge
- AF: dénonciation conventions commune
- Convention pour travaux piscicoles sur terrain privé
- Questions diverses

Vote du RPQS

Nombre de conseillers: En exercice: 15 Présents: 14 Pour: 14

abstentions: 0

Contre: 0

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

- ✓ **ADOPTE** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable
- ✓ **DECIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- ✓ **DECIDE** de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr
- DECIDE de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA

Décision modificative Virement de crédits

Virement de 10 000€ du 2158 au 2315 en dépenses d'investissement pour paiement de factures.

Nombre de conseillers: En exercice: 15 Présents: 14 **Pour: 14** Contre: 0 abstentions: 0

ONF Façonnage et Chablis

Monsieur le Maire propose au Conseil la vente en bois façonnés (bord de route) de la parcelle 78 ainsi que des chablis disséminés sur l'ensemble de la forêt.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Nombre de conseillers: En exercice: 15 Présents: 14 **Pour: 14** Contre: 0 abstentions: 0

- **ACCEPTE** cette proposition,
- AUTORISE Monsieur le Maire à réaliser toutes les démarches se rapportant à cette décision.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Demande DETR et plan de

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

financement extension garage des pompiers

Présents: 14

- ADOPTE l'avant-projet,
- ARRETE les modalités de financement,
- PRESENTE un plan de financement comme suit :

Montant des travaux HT : 17947.55€

Montant subvention DETR: 5385€

Montant des travaux TTC : 21537.06€

Nombre de ➤ Sur fonds libres et emprunts : 16152.06€ conseillers: En exercice: 15

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter la subvention de l'Etat ainsi qu'à

Pour: 13
Contre: 1
abstentions: 0

signer tous les documents s'y rapportant

• S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.

délégation avec Grandecourt pour étude de la ressource

en eau

Convention de Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE** à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les termes de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage à la commune de Soing Cubry Charentenay ci-annexée relative à l'étude hydrogéologique de la ressource en eau de la source de la Favillière,
- **D'AUTORISER** le Maire de Soing-Cubry-Charentenay à solliciter et encaisser les demandes de subventions relatives à cette opération,
- conseillers:
 En exercice: 15
 Présents: 14
 Pour: 14
 Contre: 0
 abstentions: 0

Nombre de

D'AUTORISER le Maire à signer la convention ainsi que ses éventuels avenants et toute pièce afférente au dossier.

Création d'un emploi non permanent suite à accroissement temporaire d'activité

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De confirmer la création d' un emploi non permanent relevant du grade d'Adjoint technique pour effectuer les missions d'agent d'entretien et régisseur du camping suite à l'accroissement temporaire d'activité d'une durée hebdomadaire de travail égale à 12 heures pour les mois de juin et septembre et de 30 heures pour les mois de juillet et août, à compter du 8 juin 2021 pour une durée maximale de trois mois et demi sur une période de douze mois.
- Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 14 Pour : 14 Contre : 0

abstentions: 0

- La rémunération sera fixée par référence à l'indice brut 351 indice majoré 328, à laquelle s'ajoutent les suppléments et indemnités en vigueur.
- La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 012 article 6413 du budget primitif 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Remboursement des frais kilométriques au régisseur du camping

- **APPROUVE** le remboursement des frais kilométriques du régisseur selon le barème fixé par l'arrêté du 3 juillet 2006, arrêté fixant les taux des indemnités kilométriques prévues à l'article 10 du décret n°2006-781 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels de l'Etat, soit :

En 2021 pour un véhicule de 6CV pour un déplacement inférieur à 2000 km en Métropole 0.37 X 23 km X 2 (aller-retour) par jour de versement à Port-Sur-Saône.

Nombre de conseillers: En exercice: 15 Présents: 14 **Pour : 14** Contre: 0 abstentions: 0

AUTORISE le Maire à signer toute pièce administrative concernant ce dossier.

Tarifs

Le Conseil Municipal, l'exposé ci-dessus entendu, délibère et décide d'appliquer les camping 2021 mêmes tarifs qu'en 2019, soit :

Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 14 Pour : 14 Contre : 0 abstentions : 0	-	Adulte
	-	Emplacement : . sans électricité
	- -	. juin et septembre
		. Campeurs

Pour informations:

Taxe de séjour : 0.20€ par nuitée et par personne de plus de 13 ans. Cette taxe de séjour sera reversée à la communauté de communes des Combes

Concessions de cimetière

L'exposé ci-dessus entendu, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal APPROUVE les tarifs suivants:

Nombre de conseillers: En exercice: 15 Présents: 14 **Pour : 14** Contre: 0 abstentions: 1

100€ pour les concessions de terrain de 3.20 m², 200€ pour les concessions de terrain de 5.20 m², 500€ pour les emplacements de columbarium, 100€ pour les emplacements de cavurne.

Remplissage des piscines

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Nombre de conseillers: En exercice: 15 APPROUVE l'autorisation de remplissage des piscines uniquement avant le 31 mai, sauf arrêté préfectoral de restriction avant cette date,

Présents: 14
Pour: 14
Contre: 0
abstentions: 0

AUTORISE le Maire à prendre toute décision pour interdire le remplissage des piscines dès qu'un arrêté préfectoral de restriction entre en vigueur.

Convention dépôt de bois

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal:

AUTORISE le Maire à établir une convention et à signer tous les documents concernant ce dossier.

Nombre de conseillers: En exercice: 15 Présents: 14 Pour: 14 Contre: 0 abstentions: 0

Dénonciation convention Communes-AF

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ACCEPTE la dénonciation de la convention liant la commune aux trois associations foncières et
- AUTORISE le Maire à signer toute pièce afférente au dossier.

Nombre de conseillers: En exercice: 15 Présents: 14 Pour: 14 Contre: 0 abstentions: 0

Convention pour travaux piscicoles sur terrain privé

Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 14 Pour : 14

Contre: 0
abstentions: 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal:

AUTORISE le Maire à établir une convention et à signer tous les documents concernant ce dossier.

Questions diverses

La question est posée d'une aire réservée aux camping-car, Monsieur le Maire en parle aux vice-présidents de la Communauté de Communes.

Suite à la visite de développeurs en énergie éolienne sur la commune, la question est posée de l'opportunité du projet à Soing Cubry Charentenay. La réponse du Conseil est négative.

Séance levée à 23h22 Le Maire

Didier PIERRE

Nom-Prénom	Signature
PIERRE Didier	Aut >
GLAUSER Maryse	
SEYLLER Richard	
CHALMIN Thierry	
FIGARD Xavier	
BARBEROT Juliette	
CHEVALIER Sébastien	
GILLET Martine	Absente excusée
GIRARDET Hervé	
MILLOT Jean-François	¥
MORAND Lionel	
PETIT Cédric	
ROBERT Gilles	
ROUSSEL Nadège	
VOITOT Jean-Luc	